



ORAPI®

CLEAN & PROTECT TOGETHER

Groupe Paredes réévalue son prix d'acquisition des actions Orapi à 6,50 € par action Accord de principe de Kartesia d'apporter ses actions à l'offre publique.

À la suite du communiqué de presse publié par la société ORAPI (« **ORAPI** » ou la « **Société** ») le 27 juin 2023, la Société a été informée que la société Groupe Paredes (le « **Groupe Paredes** ») a modifié les termes de son offre initiale d'acquisition des actions de la Société et ORA 2 détenues par M. Guy Chiffot, président du conseil de surveillance de la Société, et actionnaire de la Société (directement et indirectement via sa détention dans les sociétés La Financière MG3F et GC Consult) en augmentant le prix d'acquisition de ces actions à 6,50 euros par action ORAPI.

Ce prix d'acquisition de 6,50 euros par action ORAPI représente une prime de +43% par rapport au cours d'ORAPI du 15 juin 2023¹, et de +56% par rapport au cours de clôture moyen pondéré par les volumes des 30 derniers jours de bourse précédant cette date. S'agissant des ORA 2, leur prix d'acquisition serait désormais fixé à 5,20 euros par ORA 2.

La Société a également été informée que Groupe Paredes a remis à M. Guy Chiffot et aux sociétés La Financière MG3F et GC Consult une promesse d'achat aux termes de laquelle les parties se sont engagées, en cas d'exercice par les bénéficiaires de leur option de vente, à conclure un protocole de cession sous conditions suspensives portant sur l'ensemble des actions et ORA 2 détenues par M. Guy Chiffot et les sociétés La Financière MG3F et GC Consult.

Il est précisé que la réalisation de cette acquisition est toujours envisagée pour la fin du troisième trimestre de l'année 2023 et reste notamment soumise à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence au titre du contrôle des concentrations.

L'offre publique d'achat qui serait déposée par Groupe Paredes à la suite de cette acquisition (l'« **Offre Publique** ») serait faite au même prix par action ORAPI de 6,50 euros.

Sur la base de ce prix par action ORAPI de 6,50 euros, Kartesia, détenteur de 1.979.466 actions de la Société représentant environ 29,8% du capital et 21,7% des droits de vote, a fait savoir à Groupe Paredes qu'elle accepte d'apporter ses actions ORAPI à l'Offre Publique (cet engagement d'apport étant révocable en cas d'offre publique concurrente). Kartesia accepte

¹ Dernier cours coté d'ORAPI préalablement à l'annonce du 27 juin 2023.

également de céder l'intégralité de ses ORA 2 à Groupe Paredes au même prix par ORA 2 de 5,20 euros, au plus tard à la date de règlement-livraison de l'Offre Publique.

Ces engagements de Kartesia seront formalisés par la conclusion d'une documentation contractuelle engageante au cours du mois de septembre 2023.

Comme annoncé dans le communiqué de presse publié par la Société le 11 juillet 2023, le Conseil de Surveillance de la Société a désigné le cabinet Accuracy, représenté par Monsieur Henri Philippe, en qualité d'expert indépendant afin d'établir un rapport sur les conditions financières de l'Offre Publique, dans les conditions visées par l'instruction AMF n° 2006-08 et la recommandation AMF n° 2006-15.

Contacts :


**Directrice Administrative et
Financière**
Annelise Rousset
+33 (0)4 74 40 20 82
annelise.rousset@orapi.com




Communication Financière
Madina TALL
+33 (0)1 75 77 54 65
orapi@aelium.fr